

I.
REMARQUES
SUR LE PLÉONASME
DE LA LANGUE FRANÇAISE.

Il y a pléonasmе dans la phrase, quand on emploie quelque mot qui n'est pas absolument nécessaire au sens, comme quand on dit: Eh! que m'a fait à moi cette Troie où je cours? (Rac.) On remarque facilement que à moi n'a pas d'autre sens dans cette apostrophe que me placé devant fait. Cette guerre selon toute apparence aurait dû plus longtemps prolonger son absence (Rac.) Il est visible qu'il suffisait pour l'émission de la pensée de dire: aurait dû prolonger. C'est donc par pléonasmе qu'on dit ainsi. Afin de jeter un plus grand jour sur cette matière, nous allons commencer par donner une idée générale de l'extension dans l'acception du mot pléonasmе.

En latin et en grec on s'est plu à donner un sens plus étendu au pléonasmе en appelant de ce nom des mots unis en composition, tels que: supervincere, ὑπερνικᾶν, ἀποπαύειν, reiterare, subservire, ὑποδμάς, παραληρεῖν, intermedius, administer, ἐπικοίρανος etc. composés, qui ne signifient pas plus que les simples mots dépourvus de la préposition. Aussi plusieurs grammairiens ont-ils déclaré pléonastiques ces expressions-là, qui naissent suivant Blomfield „e commixtione duarum constructionum.“ (D'autres grammairiens se servent des termes: usus prolepticus, pour signifier cette construction.) Ces vers de Virgile en fournissent un exemple: Litora que et vacuos sensit sine remige portus (En. IV, 588.) Quam multa in silvis auctumni tempore primo Lapsa cadunt folia (ibid. VI, 309.) Τὸν δ' ἔμὸν πότμον ἀδάκρυτον οὐδεὶς Φίλων στενάξει. (Ant. 872.) Kein Freund besuehzt mein Geschick, das unbeweinte. ἐγὼ γὰρ ἑμμάτων ἀποστρέφους αὐγὰς ἀπείρξω (Ai. 70.) seiner Augen Strahlen will ich abgekehrt von dir wenden. φαίνεται ἀσκεπέων νεφέων γυμνούμενος ἀήρ (Nonn. XXII, 214.) entblösst von den nicht mehr deckenden Wolken etc. (Voy. sur cette espèce de prolepse Jacob quæst. epic. p. 138 et Lobeck Ai. p. 299.) Racine s'exprime d'une manière analogue: Ce destructeur fatal des tristes Lesbiens. — de Castres, auteur d'une des meilleures grammaires que possède chez nous la langue française, en généralisant le sens de ce terme, compte parmi les pléonasmes les chevilles, c'est-à-dire ces mots superflus qui n'entrent dans un vers que pour la rime ou pour compléter la mesure:

*Dans la Ferté Racine, et dans Rouen Corneille
Renaissent, et Paris, ô comble de merveille
Dresse ton monument. (Bignan Epitre à Molière.)*

On voit que les mots „o comble de merveille“ sont des chevilles que l'auteur s'est vu obligé d'introduire par le besoin de rimer avec „Corneille.“ Laharpe reproche à Crébillon d'avoir inséré dans une tragédie vingt-quatre fois les mots en, dans et de ces lieux comme chevilles. Un autre critique fait des reproches à Lamartine d'avoir intercalé rouler et eau pour le même but. —

Pour nous, ce cadre est trop étendu; nous emploierons le mot dans un sens plus restreint d'après lequel le pléonasme consiste, ainsi que nous l'avons dit, dans l'emploi de mots qui ne sont pas absolument nécessaires au sens d'une phrase, puisqu'ils répètent en d'autres termes une pensée qu'on a énoncée suffisamment. Quant à la forme des pléonasmes, on peut les ramener à trois classes que voici: pléonasme rhétorique, pléonasme grammatical et pléonasme populaire. Si cette distribution en classes particulières n'est pas satisfaisante quant à la théorie grammaticale, elle est assurément la plus pratique: elle permet de réunir sous le même aspect les pléonasmes de même nature.

I.

Le pléonasme regardé comme figure de rhétorique.

C'est une intéressante étude que celle des figures de mots et de pensées dans toutes les langues et particulièrement dans les anciennes. Les figures et les tropes aident l'imagination et la passion, donnent au style du mouvement et de l'éclat; bref, ces formes de langage sont à toute espèce de style ce que l'haleine est à la vie, le coloris à la peinture. (Voy. Hartung: programme de Schleusingen 1858.) Cependant pour les élèves de nos écoles réales, qui ne sont point appelés à analyser des orateurs grecs et dont les connaissances en latin ne sont pas à la portée de ces questions préliminaires de la rhétorique, ces recherches sont que je sache un pays peu étudié et peu connu; et c'est en effet ce qui est fort à plaindre. Abstraction faite de ce que cette partie de l'étude de la grammaire nous initie aux secrets des phrases classiques et qu'elle est d'un grand secours pour l'interprétation des auteurs, on en peut, à ce qu'il nous semble, retirer des avantages éminents dans l'enseignement. Assujettie à cette étude, la jeunesse fera des progrès considérables dans l'art d'exprimer ses pensées avec netteté et précision, et au besoin avec élégance. Il est donc convenable de familiariser nos jeunes gens avec ces figures telles que l'ellipse, l'énallage, la métaphore, la métonymie etc., et pour rester dans les conditions de notre enseignement, il faudrait appliquer ces préceptes à la langue française ou anglaise dont les poètes et les orateurs nous donnent d'aussi beaux exemples à ce sujet que les Grecs et les Latins. Après les grammairiens tant anciens que modernes qui ont épuisé la matière sur ce sujet, il suffirait de citer des exemples modèles puisés aux bonnes sources. —

Corneille nous fournit un exemple de notre figure dans les Horaces. Camille, désespérée de la mort de son fiancé éclate ainsi en imprécations contre Rome: Puissé-je de mes yeux y voir tomber la foudre, voir ses maisons en cendre et tes lauriers en poudre! Cette figure se trouve également dans ces vers de Molière: Je l'ai vu, dis-je, vu, de mes propres yeux vu, ce qu'on appelle vu... (Il convient de citer aussi quelques exemples d'un sens voisin en grec et en latin: *Σύ τ' εὐδαμᾶ τοῦ μὲν προσέψει κρατ' ἐν ὀφθαλμοῖς ὄρων* (Ant. 763) Nie wirst du mein Angesicht mit deinen Augen schauend wiedersehen. *Εἴ που φίλων βλέψειν σικετῶν δέμας ἔκλαιεν ἢ δύστηνος εἰς ὀρωμένη* (Trach. 907). Wenn sie einen der lieben Diener irgendwo sah, brach die Arme, ihn anschauend, in Thränen aus. — Certum: *hiscé oculis egomet vidit!* (Tér. Ad.) — Partout dans ses états on se livrait en proie aux transports éclatants d'une bruyante joie (Florian). — Racine emploie le pléonasma dans les vers suivants: Votre douleur redouble et croît à chaque pas. — Elle vous l'a promis et juré devant moi. — Elle avait encore cet éclat emprunté dont elle eut soin de peindre et d'orner son visage. — Il y a pléonasma dans ces vers de la Messénienne de C. Delavigne: L'airain sacré tremble et s'agite.... D'où vient ce bruit lugubre? où courent ces guerriers Dont la foule à longs flots roule et se précipite? — Et la rame inutile fatigua vainement une mer immobile. (Rac.)

Il est difficile de donner des règles sur l'usage du pléonasma. Ce qui l'a fait adopter, c'est le désir de s'exprimer avec plus de force, d'insister plus fortement sur une pensée. Aussi le pléonasma doit-il être regardé comme le langage de la passion. Mais s'il est quelquefois une beauté dans le discours, comme dans les phrases citées où il appelle plus vivement l'attention de l'auditeur, il est parfois aussi un défaut qu'il faut éviter avec le plus grand soin. Toute locution qui n'est point nécessaire ou du moins appelée par l'énergie et qui ne figure point sensiblement dans une période ne doit jamais y trouver place, surtout en français où la clarté du style est la première condition. Au lieu de donner plus de mouvement et de vigueur à la pensée, le pléonasma contribuera à l'affaiblir. (Voy. Maigrot: cours de littérature.)

La périsologie c'est l'écueil du pléonasma. Corneille a dit: Il en coûta la vie et la tête à Pompée. La vie et la tête, c'est un redoublement oiseux de termes synonymes. Le même poète s'exprime dans Nicomède ainsi: Trois sceptres parleront au lieu d'elle et ne se tairont pas. Il est clair, que s'ils parlent, ils ne peuvent se taire; ce dernier hémistiche est donc une redondance vicieuse. Il en est de même de la phrase: Newton a reculé les bornes et les limites de la physique. Les bornes et les limites, c'est la même chose ici. Mais on dira bien: Limité par les bornes étroites qui sont tracées pour de tels discours scolaires. Nous voyons donc que la périsologie qui attribue à donner au style une langueur accablante, n'est pas à imiter: elle est tout-à-fait contraire au génie de la langue française.

Il est une autre sorte de redondance que l'on nomme battologie. La battologie consiste

en ce qu'on répète sans discernement les mêmes tours; elle rend le style tout-à-fait languissant, lâche et diffus. La battologie se fait surtout remarquer dans les discours officiels et non officiels des Français. Bourdaloue tombe à l'entrée de son oraison funèbre de Condé d'une battologie dans l'autre. de Castres cite un exemple curieux de battologie qui se trouve dans la Proclamation de Bonaparte à l'armée d'Italie 9 Mars 1796: Vous châtierez ces insulaires perfides qui, étrangers aux malheurs de la guerre, sourient avec plaisir aux maux du continent; et plus bas: Il n'y a plus d'autre volonté que celle de ce cabinet perfide qui, étranger aux malheurs de la guerre, sourit avec plaisir aux maux du continent. Le bon langage prend cette manière d'écrire en horreur. — Les limites qui me sont imposées pour ce traité, ne me permettent guère d'aborder ces figures, pour ainsi dire, qu'en passant; trop heureux si je réussis à signaler l'importance de ce sujet qui n'est pas encore appréciée comme elle devrait l'être. C'est principalement le pléonasme grammatical et populaire que j'ai tâché d'atteindre dans le cours de ce traité. —

II.

Le pléonasme purement grammatical.

Ce sont les pronoms et les expressions de rapports, c'est-à-dire les prépositions et les conjonctions qui donnent lieu à beaucoup de pléonasmes. Il y en a qui sont autorisés et conformes au génie de l'idiome français, tandis que d'autres se produisent par la violation d'une règle absolue.

C'est un pléonasme grammatical quand on redouble le sujet par le pronom qui s'y rapporte et cela par emphase et pour donner plus de poids au sujet: Mais tous ils confessaient que jamais père ne fut plus heureux que vous l'êtes (Rac.). — Il est des cas où l'on donne un sujet au participe qui ne fait, grammaticalement, que se rapporter au sujet du verbe: Les Romains se destinant à la guerre et la regardant comme le seul art, ils avaient mis tout leur esprit et toutes leurs pensées à la perfectionner. — Le peuple voyant sans peine dépouiller toutes les grandes familles, il jouissait des fruits de la tyrannie et il en jouissait purement. — Louis, en ce moment prenant son diadème, sur le front du vainqueur il le posa lui-même (Volt.). Selon la plupart des grammairiens et dans la réalité toutes ces phrases ne sont pas à imiter. „Si le verbe, dit Mauperrin, auteur d'une grammaire française, n'a pas un sujet différent de celui qui précède le participe présent, celui-ci ne peut avoir lui-même de sujet.“ Voltaire aurait dû dire dans le dernier exemple:

*Louis, en ce moment prenant son diadème,
Sur le front du vainqueur le posa lui-même.*

On voit que le vers devient alors défectueux, ce qui fait voir que l'auteur a cru pouvoir prendre cette licence pour remplir son vers.

Le pronom il, employé comme sujet, s'accorde mal avec quiconque qui le précède:

Quiconque s'éloigne de la règle et de la sagesse, il s'éloigne du seul bonheur où l'homme puisse aspirer (Massill.) Cette phrase est évidemment un mauvais pléonasme. — A l'occasion de ce pronom, il faut remarquer qu'on supprime le pronom impersonnel *il* tandis que nous l'employons et réciproquement. L'omission n'a pas lieu en français après les conjonctions: *dass, da, ob, wenn, so*: Je crois qu'il nous reste quelques écus. Dès qu'il arrive un malheur. Quand j'ai ce pressentiment, il m'arrive presque toujours un malheur. Depuis qu'il existe des enfants malheureux, aucun ne le fut autant que moi (Blanchard).

Au contraire il faut le retrancher après *de là* et *d'où* quand ils précèdent le verbe *venir*: *De là* vient qu'une pauvre femme peut se dire d'une femme très-riche. *D'où* vient que ces lieux n'offrent point avec vous votre fille à mes yeux? (Rac.) *D'où* vient que d'un soin si cruel l'injuste Agamemnon m'écarte de l'autel? (Rac.) *De là* vient qu'elles souffrent si impatiemment le mépris et la risée (Prévost). (Voy. Barbieux: *Antibarbarus*).

Le datif des pronoms personnels accompagne souvent le verbe, pour représenter l'action par rapport à une personne, pléonasme assez fréquent dans toutes les langues. On dit en grec: *ὦ τέκνον, ἢ βέβηκεν ἡμῖν ὁ ξένος*; (Sophocl.) O Tochter, ist uns der fremde Mann fortgegangen? En latin: *Ecce tibi exortus est Isocrates*. (Cicér.) Son silence même nous dit qu'elle nous cache une illustre princesse (Rac.). — Ce drôle faisait l'insolent, je vous l'ai rossé d'importance. — Avant que de parler, prenez-moi ce mouchoir (Mol.) — Faites-moi le plaisir, mon cher, de me trouver ces livres et de me les envoyer promptement (Fréd. le Gr.) *Dressez-lui-moi son procès comme larron* (Mol.) — *Prenez-moi ce flambeau*. (Acad.) —

Le datif des pronoms personnels figure sensiblement dans une phrase, pour donner du relief au sujet ou à l'objectif. Ce pléonasme est aussi signifiant qu'il est d'un fréquent usage. *Mon Dieu, à moi*, disait Robespierre, c'est celui qui créa tous les hommes pour l'égalité et le bonheur. (Lamart.) — *Il paraît que c'est votre idée à vous*. — *Ministre d'une monarchie en retraite, sa retraite à lui* avait été une déroute. (Lamart.) — Pour marquer une idée de suffisance ou d'insuffisance, on se sert des locutions: *à vous deux, à eux trois, à moi seul, au lieu de nous deux* etc. *Le mont Palatin fut à lui seul tout Rome* pendant quelque temps. — *A nous deux nous en viendrons à bout*. — *Je ne puis, à moi seul, porter ce fardeau*. — *Nous avons, à nous seuls, la force et la richesse* (Ponsard). — Ajoutons à ces exemples le vers de Racine qui nous offre en même temps un exemple d'anacoluthie: *Et quand moi seul enfin — il faudrait l'assiéger, Patrocle et moi, nous irons nous venger*.

D'autres pléonasmes consistent en ce que l'on redouble mal à propos des prépositions. M. Schmidt (programme de Quedlinb. 1858) explique cette répétition au moyen d'une assimilation. Quelques-uns de ces pléonasmes sont admis dans le langage négligé, d'autres sont de vrais solécismes. Néanmoins ils se trouvent dans les auteurs même le plus justement accredités.

En voici quelques exemples: C'est à sa table à qui l'on rend visite. (Mol.) — C'est à vous, mon esprit, à qui je veux parler (Boileau). — Ce n'est qu'à sa mère à qui je dois parler. (J. B. Rouss.) — C'est à vous à qui il appartient de régler ces sortes d'affaires. — Dans ces phrases il y a deux rapports d'attribution, c'est assez d'un et la correction grammaticale veut: C'est sa table, c'est vous, c'est sa mère, à qui..... ou bien c'est à sa table, c'est à vous, c'est à sa mère que.....

C'est une faute semblable que de redoubler la préposition de en y ajoutant les pronoms en ou dont qui la renferment: Oui, mon cœur s'en souvient de cette heure tranquille. (Lamart.) En avec de fait un pléonasme blâmable, il fallait dire: se souvient de. — C'est une racine dont on s'en sert pour plusieurs usages. — Voltaire fait sans y penser de lourds solécismes sous ce rapport-ci: Ce n'est pas d'une vaine pompe dont il s'agit (Lettre à M. d'Arg.). Il fallait retrancher la préposition de ou bien mettre: qu'il s'agit. — Il leur écrivit que s'ils prétendaient gouverner, il leur enverrait une de ces bottes et que ce serait d'elle dont il faudrait qu'ils prissent les ordres. (Charl. XII.) — Ce n'est que du tyran dont je me plains aux dieux. (Crébillon) — Ce n'est pas de ces sortes de respect dont je vous parle. (Mol.) — C'est de la vraie probité dont il s'agit dans ce chapitre. (Helvét.) — Il y a toujours des gens qui se mêlent de ce dont ils n'ont que faire (Mariv.); il fallait dire: de ce à quoi ils etc. — De quelque titre dont ces héros soient revêtus. (J. B. Rouss.) — Et de quelque talent dont on soit revêtu, on ne fait point fortune avec trop de vertu (Boursault). — C'est du vieil honneur dont vous me parlez (Quinault). — C'est de ce sens dont il faut nous servir (Buffon). — Du philosophe et de l'écrivain, je n'en fais pas grand cas (St. Evremond). Cette dernière phrase nous fournit à la fois un exemple d'anacoluthie; dites: quant au philosophe et à l'écrivain etc.

Les prépositions à, dans et l'adverbe où se rapportant au même mot ne peuvent marcher ensemble. Cet accouplement donne naissance à des pléonasmes dans les mêmes conditions que de et dont. Des personnes qui n'ont pas suffisamment étudié leur langue, disent: Est-ce à la ville où vous allez? Dites: est-ce à la ville que... ou bien: est-ce la ville où... C'est dans cette allée où devrait être Orphise. (Mol.)

Ainsi les particules là, ici donnent souvent lieu à des pléonasmes de ce genre qu'il faut éviter si l'on veut parler correctement: C'est ici où je veux faire sentir la nécessité de mes casuistes (Pascal). — C'est là où l'hérésie a toujours trouvé son premier asile (Massill.). — Est-ce là où vous logerez? — Il y a dans les phrases citées, non pas dans l'expression, mais dans le sens une préposition redoublée mal à propos; il faut évidemment dire: c'est ici, c'est là que etc. (Voy. Jullien: le langage vicieux). —

Nos grammairiens ont établi une différence entre les locutions: c'est à moi à lire et c'est à moi de commander. Ils avancent qu'il faut mettre à devant l'infinitif pour exprimer une

idée de tour et de pour indiquer une idée de droit, de devoir (Buschbeck: grammaire p.260); p. e. Je vous ai dit ce que je pense, c'est maintenant à vous à parler. — C'est à vous, messieurs, à faire les couronnes de ce vainqueur. — C'est à vous à tirer ces traits hardis qui les représentent. — Ce sont les grands qui ont donné du crédit à l'impie, c'est à eux à le dégrader et à le confondre. — C'est à vous, messieurs, de partager avec nous l'honneur de la protection. — Riches, c'est à vous de secourir les pauvres. Cette distinction est fondée, mais, dans la pratique, on y a peu d'égards. On a même dit, que c'est un mauvais redoublement de la préposition à produit par la rapidité du langage. Dans tous les cas on fera bien de tourner autrement sa phrase: c'est à mon tour de lire; cela évite toute équivoque. —

Il y a d'autres pléonasmes, mais plus délicats et plus imperceptibles que les précédents qui consistent dans l'emploi mal motivé des adjectifs déterminatifs. Les adjectifs possessifs *mon, ma, mes* font avec les pronoms de la première personne des pléonasmes semblables à ceux que *ton, ta, tes* avec ceux de la seconde personne et ainsi de suite. Les exemples suivants mettront cette observation dans son jour. J'ai mal à ma tête: c'est un pléonasme qui revient fréquemment dans la conversation de ceux qui savent mal le français. Comme l'adjectif *ma* exprime une relation de possession, de propriété et que cette relation éclate déjà par le pronom précédent *je*, puisqu'on ne peut avoir mal à la tête d'un autre, il y a une véritable superfluité dans ce mot. Il faut dire: j'ai mal à la tête. Il en est de même des autres adjectifs possessifs. Dites: il a mal au ventre et non pas: il a mal à son ventre. M. Robolski (gramm. fr. p. 161) veut qu'on se serve des adjectifs possessifs si l'on parle d'une partie du corps habituellement ou périodiquement malade; il faudrait dire, selon lui, dans ce cas-ci: j'ai mal à ma tête. Il faut, il est vrai, se servir des adjectifs *mon, ton, son* etc., si l'on veut exprimer quelque chose de permanent, d'habituel sous ce rapport; par exemple: j'ai ma fièvre, c'est-à-dire, je souffre de ce mal dès longtemps; j'ai la fièvre, c'est-à-dire, j'ai un accès de fièvre à l'heure qu'il est; il n'a pu me recevoir, il avait encore sa migraine etc.; mais la règle ne subsiste plus, si la maladie est déterminée par une partie du corps. Dites donc: j'ai mal aux dents, je me suis coupé aux doigts, je me suis brûlé la langue, vous avez les jambes enflées, je me suis cassé la jambe. Mais on dira fort bien: sa colique l'a repris, sa toux l'a quitté. —

Cette faute n'est pas la seule de ce genre. L'adjectif numéral *un, une* apporte souvent à l'esprit des Français une idée de trop laquelle se trouve en contradiction avec le mot qu'il accompagne. En parlant des maladies occupant tout le corps, il faudra dire: j'ai la fièvre, la goutte, la rougeole, la grippe, le frisson etc. puisqu'on n'en peut avoir qu'une seule. J'ai une fièvre, serait un pléonasme à rejeter. Au contraire l'usage exige qu'on dise: j'ai une fièvre de rhume, cet élève est mort d'une fièvre nerveuse, il est mort d'une goutte remontée, j'ai un bras malade, j'ai un oeil enflé, j'ai une engelure, un cor, un clou, une

fluxion, un rhumatisme etc. Cela tient à ce que la maladie est déterminée par un adjectif ou qu'elle est locale; en conséquence on en peut avoir plusieurs à la fois. Hors ces cas, l'emploi de l'adjectif numéral fait nécessairement pléonasme.

Il n'est pas hors de propos de remarquer que pour fortifier le sens d'une phrase, on a remplacé l'article par l'adjectif possessif, quand même il n'y a pas indétermination de la personne à laquelle se rapporte la possession: Baissez vos yeux vers la terre, chétifs que vous êtes! — Au Cid persécuté Cinna doit sa naissance. — On peint toujours plus fidèlement ce qu'on a sous ses yeux. — Le rapport de propriété est dans ces phrases tellement clair qu'il semble superflu de l'indiquer; pourtant on y a ajouté l'idée de possession. Cependant il y a des cas où cette substitution ne peut se faire sans produire un sens très différent. Si l'on dit par exemple: il se fait la barbe, c'est-à-dire en allemand: er rasirt seinen Bart ab; cependant il fait sa barbe, veut dire: er rasirt sich. Il se fait les ongles = er trägt kurze Nägel; il fait ses ongles = er schneidet sich die Nägel ab. Il donna hardiment son bras au chirurgien; cela signifie: il lui tendit son bras pour le faire visiter ou amputer; il donnait le bras au chirurgien, c'est-à-dire: il se promenait avec lui bras dessus bras dessous. Elle lui donna la main; elle lui donna sa main à baiser; elle lui donna sa main = elle se maria à lui. Il n'est point de Romain qui ne fût glorieux de vous donner sa main. — On voit par ces exemples dans quel sens l'un et l'autre est bien placé; il faut donc avoir soin de ne pas employer indifféremment l'article et l'adjectif possessif. M. Robolski remarque qu'il n'y a dans ces phrases que les adjectifs possessifs qui indiquent d'une manière positive qu'on parle de sa main, de son bras, et non de la main, du bras d'un autre. Cette remarque est fondée, mais l'usage a admis la suppression de l'adjectif possessif sans qu'on ait besoin de déterminer autrement l'être possesseur.

Le pronom démonstratif *ce*, joint au verbe être, forme diverses tournures de phrases qui donnent tantôt de la clarté, tantôt de la vivacité au style. Il sert aussi à fixer l'attention de l'auditeur sur un objet important.

1) Placé au commencement d'une phrase et suivi d'un pronom relatif, *ce* doit se répéter dans le second membre de phrase, lorsque ce second membre de phrase commence par le verbe être (Voy. Borel: grammaire p. 180). On dira donc: Ce qui semble étonnant c'est que le grand seigneur n'en savait rien. — Ce qui importe à tout homme, c'est de remplir ses devoirs sur la terre. — Ce qu'il y a de singulier en ceci, c'est que le plus sévère des deux n'est pas le plus redouté. — Toutefois il n'est pas absolument nécessaire de répéter le pronom *ce* dans ces cas-ci; p. ex. Ce qui l'a surtout révoltée a été d'apprendre que les femmes avaient introduit cet usage. — Ce qui m'étonne le plus, est de voir que tout le monde n'est pas étonné de sa faiblesse.

2) La répétition de *ce* est indispensable quand le verbe être est suivi d'un pluriel ou

d'un pronom de la première ou de la deuxième personne: Ce que j'ambitionne le moins, ce sont les honneurs. — Ce qui l'inquiète, c'est moi, ce sont mes imprudences. — Ce qui domine, ce qui règle tout le monde, ce qui décide de tout, ce qui est le grand ressort des royaumes, des empires, des familles, ce sont les erreurs que je viens d'exposer.

3) Lorsque le substantif qui sert d'attribut est placé avant le verbe être et en est si éloigné qu'on en a presque perdu l'idée, on peut aussi faire précéder le verbe du pronom ce: La véritable élévation de l'esprit, c'est de pouvoir sentir toute la majesté de la foi. — Le signe de la corruption des mœurs dans un état, c'est la multiplicité des lois (Mauperrin: gramm. fr. p. 143). Mais on pourrait également dire: est la multiplicité des lois; car c'est l'oreille et le goût qui en décident. De tous les moyens de nous corriger le plus mauvais c'est de nous confondre.

4) Lorsque le verbe être est précédé et suivi d'un verbe à l'infinitif, il prend également devant lui le pronom ce: Epargner les plaisirs, c'est les multiplier. Blâmer la vanité de ceux qu'on flatte, c'est se plaindre du feu que l'on a attisé. Avoir des amis, c'est un second être. Etre allié de Rome et s'en faire un appui, c'est l'unique moyen de régner aujourd'hui. — La suppression de ce, même dans des propositions de la plus grande étendue, est bien rare: Donner une constitution à la France, non pas une de ces constitutions éphémères, mais une constitution savante, était le rêve de sa vie. (Thiers). D'ailleurs il est de toute impossibilité d'établir une règle stricte à cet égard; dans tous les cas il vaut mieux faire usage de ce quand on veut donner plus de relief à ce qui suit.

La conjonction que, de toutes les conjonctions celle dont l'usage est le plus fréquent, s'emploie aussi souvent par redondance:

1) Elle figure devant la conjonction si, avec laquelle elle est équivalente au latin: quod si. Que si vous croyez qu'on puisse prendre d'autres mesures, indiquez-les. — Mon Dieu! que si tout le monde vous ressemblait, un roman serait bien fini (Mol.). — Que si la colère une fois me transporte, je vous ferais chanter (Mol.). — Que si quelqu'un.... vous importune pour savoir mes parents, contez-lui etc. (Boileau). —

2) Elle sert à former soit devant un infinitif soit devant un substantif dans certains tours de phrase particuliers à la langue française un pléonasme qui est difficile d'analyser d'une manière satisfaisante. Entre mille exemples nous en citerons quelques-uns: N'est-ce pas une chose horrible que d'endurer qu'on dise: la forme d'un chapeau? (Mol.) — C'est peu que d'être riche, il faut savoir user des richesses. — C'est un grand art que de savoir dissimuler son chagrin. — C'est être prudent que de ne pas se fier à tout le monde. — Quel plaisir que de revoir sa patrie après une longue absence! — C'est un ambigu de précieuse et de coquette que leur personne. — Quoi donc! à votre avis fut-ce un fou qu'Alexandre? — Qu'est-ce que la langue dans la bouche d'un homme vertueux? C'est la clef qui ouvre un trésor.

Quelle charmante promenade que la route de Milan à Pavie! — Châteaux en Espagne que tout cela! contes que tout cela! — Dans ces exclamations le verbe être est sousentendu. — Les grammairiens ont posé en principe que l'emploi de la conjonction que est facultatif devant un verbe, mais indispensable devant un substantif. On pourrait donc dire aussi, sans dénaturer le sens de la phrase: c'est une belle chose d'avoir de l'argent; mais il est de rigueur de dire: c'est une belle fleur que la rose. — Nous citerons encore les locutions: Qu'est-ce que c'est que ça? Qu'est-ce que c'est que ça veut dire? Ces locutions quoique fort usitées ne sont qu'un amphigouri inexplicable; je n'ai pas besoin de dire combien elles deviennent ridicules dans la traduction allemande. Il serait plus naturel de dire: qu'est-ce que cela? En vérité beaucoup de Français se moquent de cette véritable superfluité, toutefois ils n'oseraient pas condamner ces phrases: car c'est l'usage qui les a constatées. Malheureusement, il n'y a pas de sottise que l'usage ne puisse adopter.

3) La conjonction que se place par redondance après pourquoi; dans ce cas il y a inversion: C'est votre faute... Pourquoi que vous ne mettez pas là dedans des choses drôles... (Scribe). On peut l'admettre dans le style familier.

4) On emploie la conjonction que après le verbe ne pas laisser qui revient à nos ad-
verbes dennoch, gleichwohl: Je n'ai pas laissé que lui dire la vérité. — Malgré leur brouillerie, il n'a pas laissé que de lui écrire. — Ces expressions sont déjà fort contestables. Que est entièrement superflu et il vaut mieux dire: Je n'ai pas laissé de lui dire la vérité. — Lorsqu'il semblait céder, il ne laissait pas de se faire craindre (Fléchier). — Si vieux que vous me voyez je ne laisse pas d'avoir les yeux excellents. —

5) On emploie enfin que devant les invariables oui et non. Ont-elles répondu que oui et non? (Mol.) Je vous dis que oui ou qu'oui.

Avant que de forme un pléonasme qui ne s'explique que par la confusion des conjonctions avant de et avant que: C'est une chose à laquelle il faut que les jeunes gens pensent bien mûrement avant que de la faire (Mol.) — Avant que de passer plus avant, je voudrais bien agiter à fond cette matière (Mol.) — A moins que de se construit de même: Je ne pouvais pas lui parler plus fortement à moins que de le quereller (Acad.). Il n'y a pas de raison péremptoire pour blâmer ces phrases, toutefois la conjonction que n'ayant aucune influence sur le sens de la phrase, c'est avec raison qu'on y renonce (Voy. Barbieux). —

Ce qu'il y a de plus surprenant c'est l'emploi de que dans les exemples suivants: Si j'étais que de vous, si j'étais que des médecins (Mol.) Dites: si j'étais vous, ou bien: si j'étais à votre place. —

La préposition de est une source fréquente de pléonasmes. Elle se met devant rien dans les phrases suivantes et leurs analogues: Ni les promenades, ni ma jolie maison, tout cela ne m'est de rien. Le prétendu revenant s'approche, je continue à écrire comme si de rien

n'était. — Elle se mit aussitôt à se promener dans sa chambre comme si de rien n'eût été (Mol.). — La présence de la préposition *de* peut s'expliquer ici, mais on ne peut s'en rendre compte dans l'alternative qui s'exprime par *qui, quel, lequel*: A votre avis qui mieux ou de vous ou de moi, peut juger ce qui vous est utile? — Lequel des deux fut le plus intrépide de César ou d'Alexandre? — Nous verrons lesquels se lasseront les premiers d'eux ou de moi (Dumas). — Laquelle préfères-tu, d'Athènes ou de Rome? (Lemare). — Dans les champs phrygiens les effets feront foi qui la chérit le plus ou d'Ulysse ou de moi. (Rac.) — Quand j'entends un Français et un Anglais.... disputer entr' eux, lequel de Paris ou de Londres contient le plus d'habitants (J. J. Rouss.). — M. Schmidt (progr. de Quedlinb.) veut qu'on s'explique les phrases données au moyen d'une assimilation des noms propres avec le génitif partitif qui les précède. Mais dans la plupart d'elles, comme il dit lui-même, il n'y a pas de génitif partitif. Il vaut mieux les regarder comme des inadvertances et éviter cette tournure. Par analogie, le peuple dit: Le tiers de douze est de quatre, la moitié de six est de trois; lequel est le plus grand de vous ou de votre frère? La dernière phrase serait correcte si l'on disait: Lequel est le plus grand de vous et votre frère? ou en la retournant: De vous et votre frère lequel est le plus grand? ou enfin: Lequel est le plus grand vous ou votre frère? C'est donc par la confusion du mot ou avec et qu'on est entraîné dans ce redoublement oiseux. — Si au contraire on demande au génitif, il faudra dire: Duquel des deux frères a-t-on raconté cette histoire, de l'aîné ou du cadet? —

Enfin il faut, après un adjectif numéral ou un substantif collectif énoncer la préposition de devant le modicatif qui se rapporte au substantif précédent. Dites donc: j'ai quatre lettres d'achevées et une de commencée. — En voici trois d'achevées. — Il y a eu de quatre vaisseaux d'échoués et trois d'enfoncés dans la mer. — Il y aura des larmes de répandues; es wird Thränen setzen. — Sur dix propos de ville y en a-t-il deux de vrais? — Sur deux mille habitants de cette ville, il n'y en a pas un de riche. — Sur deux cents maisons, il y en eut trente de brûlées. — Sur cinquante mille hommes, il y en eut deux mille de tués et huit cents de blessés. — Il n'est, cependant, de rigueur d'employer par redondance de dans ces cas-ci que quand le relatif *en* se trouve devant le verbe; sans quoi on saurait dire: Sur mille combattants, il y eut deux cents hommes tués. Voy. le Dictionnaire de l'Académie au mot de No. 18. —

La conjonction *et* donne lieu à des pléonasmes fâcheux en allemand. Ne dites pas: allez et dites-lui que je suis chez moi; il faut dire: allez lui dire etc. Allez dire à mon frère que je suis prêt à partir. — Venez remercier un père qui vous aime. — Venez dîner avec moi. Quand deux verbes ont rapport à une seule personne, les Français mettent le second verbe à l'infinitif au lieu de lier les deux verbes par une conjonction. La même chose a lieu après l'interjection *adieu*. Ne dites donc pas: adieu et souviens-toi de ton ami. Au

contraire la conjonction et s'énonce, à l'opposition de l'allemand, dans certaines propositions relatives explicatives. Ainsi l'on dira: Le scheik choisit quelques soldats courageux et qui connaissaient le pays. La raison en est qu'on regarde cette proposition relative comme un autre adjectif. (Barbieux). —

Quelques écrivains font usage de la préposition et devant plus, moins, tantôt, quand ces mots figurent dans le second membre de la phrase; p. e. Plus on gagne, et plus on veut gagner. Il vaudrait mieux en retrancher et. — Et puis ne se dit pas dans les énumérations; il suffit de dire: puis. Et puis est pris dans le même sens que: d'ailleurs, au reste; dans la forme interrogative: et puis? il veut dire: was nun weiter? — Et pourtant, et cependant sont des pléonasmes que l'on fera bien d'éviter. — (Nous n'avons fait qu'emprunter ici le langage de Barbieux). —

Combien de personnes disent: On a remis l'affaire à aujourd'hui. L'Académie, il est vrai, a admis cette phrase, mais elle n'en vaut pas mieux. (On pourrait faire une étude spéciale de ces curiosités auxquelles l'Académie a donné droit de cité). Aujourd'hui, quoique écrit en un seul mot, représente réellement au jour d'hui; par conséquent la préposition à ne peut pas se placer devant au qui en est composé. Il faut dire: on a remis l'affaire au jour d'hui, en séparant les éléments, ou à ce jour-ci, si l'on craint une équivoque. Si d'autres prépositions telles que de, pour, dès régissent aujourd'hui comme si c'était un mot simple, c'est en effet autre chose.

La négation pas ne peut figurer dans une phrase entre ne et que quand le sens en est négatif, c'est-à-dire dans le sens de nul autre: Il n'y a pas encore eu d'autres souverains que la force (Mignet). Pas est entièrement superflu dans ce cas. — On ne peut pas non plus faire usage de l'adverbe seulement pour exprimer doublement la restriction: Heureux qui ne conserve seulement que ce qu'il faut pour sa dépense (Mol.). — (On dit populairement: Vous n'avez seulement qu'à ordonner). Ne-pas jamais détermine la négation plus qu'il ne convient: Ne craignez pas jamais que.... l'ombre de ces grands corps vous cache la lumière (Lam. Jocelyn). Ce pléonasme est très-vicieux. En voilà pour tuer une oreille sensible! s'écrie de Castres en citant cet exemple. —

Comme on n'emploie pas en français le pronom personnel pour remplacer l'infinitif ou le membre de phrase suivant à moins que celui-ci ne soit entièrement indépendant du premier, on ne dira pas, comme on dit en allemand: je vous en prie de m'aider; je le sais qu'il vous trompe; je l'avoue que je suis dégoûté d'écrire pour de pareilles gens; il y songe à se marier. Ces germanismes assez communs chez nos élèves sont bien propres à gâter le langage. Il faut rejeter les pronoms de la proposition principale ou la conjonction que; dites donc: je vous prie de m'aider ou bien: aidez-moi, je vous en prie; je sais qu'il vous trompe ou bien: il vous trompe, je le sais. (Voy. Borel p. 150). —

Une remarque importante à faire c'est que quand le complément direct se place au commencement d'une phrase il faut l'énoncer de nouveau au corps de la phrase au moyen d'un des pronoms *le, la, les*: Les esprits les plus opiniâtres, il les rend dociles. — Ce que je tiens pour sûr, je vous l'ai donné pour tel. — Les moments qu'il ne donnait pas aux soins de l'état, il les donnait à l'étude. — L'amitié que je vous offrais, vous l'avez méprisée, vous l'avez repoussée; vos serments, vous les avez trahis. — La même règle a lieu, quand le complément indirect se place au commencement de la phrase sous la forme d'un complément direct. Borel p. 318 a cité pour exemple de cette inversion les phrases suivantes: J'oublie mes propres chagrins, mais les malheurs qui vous accablent, j'y prends une part bien vive, j'en suis profondément affligé. — Ce peu qui m'appartient, que le Cid en dispose (Cas. Delavigne). —

Enfin la particule *en* donne lieu à de nombreux pléonasmes. La plupart du temps elle entre dans la composition de certains verbes sans rien ajouter au sens; ailleurs ce sont des gallicismes autorisés qu'elle forme. Elle s'emploie avec les verbes être, avoir, finir, tenir, rester, arriver, pouvoir, trouver, imposer, agir, remettre, vouloir, coûter, prendre, rapporter, appeler, venir, passer etc. En être: Pas une explication n'avait suivi ces courtes paroles pour dire où en étaient les choses (Thiers). — J'en suis encore à mon début dans la carrière diplomatique. — Où en est-on de la comédie? wie weit ist man mit dem Lustspiel? — Je ne sais plus où j'en suis. — Où en est votre affaire? wie steht es mit Ihrer Sache? — Hélas! j'en suis maintenant à la croire coupable de tous les crimes (Geor. Sand). — C'en est fait de vous. — Il en sera ce que Dieu voudra (G. S.). — Avez-vous perdu? Pas beaucoup, j'en ai été pour un écu; ich bin mit einem Thaler davongekommen. — J'en avais été pour mes frais (G. S.). — Si votre Empereur avait suivi mon conseil, nous ne serions pas aujourd'hui où nous en sommes (Thiers). — Nous saurons aussitôt où nous en sommes; wir werden sogleich erfahren woran wir sind. — En êtes-vous là encore? — Où en étions-nous? wie weit waren wir gekommen? — Nous en sommes demeurés la dernière fois à cet endroit. — Il en fut pour son argent, pour sa peine. — Je m'en vais de ce pas pour savoir ce qui en est. — Il n'en sera ni plus ni moins; es geschieht doch was geschehen soll. — Il n'en sera rien. — Heureusement il n'en est pas ainsi. — Il en devait être ainsi et il en sera toujours ainsi. — Il en sera de même de M. Lauriston. — Il en est des avarés comme des ânes qui portent de l'or et qui mangent des chardons. — Il en est des vers comme des melons; s'ils ne sont excellents, ils ne valent rien. — Nous voyons par ces exemples que la particule *en* sans relation à quelque mot qui ait précédé sert avec le verbe être à marquer l'état d'une affaire ou le point où l'on est parvenu dans un ouvrage ou les conséquences d'une chose ou enfin la similitude des choses (Cons. le dictionnaire de Mozin-Pèschier au mot être). Toutes ces questions que je ne fais qu'effleurer et que j'aurais entrepris d'approfondir si le

temps ne me manquait sont assez vastes pour fournir la matière d'un traité spécial. Nous nous contenterons de citer les autres locutions dans l'ordre marqué ci-dessus.

En avoir: Contre qui en avez-vous? — **En finir:** Il a fallu en finir. — Napoléon croyant avoir sous la main les forces nécessaires pour battre l'archiduc, voulait en finir aussi vite que la prudence le permettrait (Th.). — Qu'il conduise plus activement la guerre de Finlande de manière à en finir avec cette petite puissance qui le tient en échec (Idem). — Je n'en finirais pas si je vous racontais toutes les aventures de J. (G. S.). — Il fallait pourtant en finir de toutes ces subtilités et se prononcer.

S'en tenir: Il ne s'en tint pas à cette mesure (Th.). — Les Autrichiens s'en tenaient à une canonnade (Id.). — Napoléon ne s'en était pas tenu là (Id.). — Nap. ne s'en tint pas à ces précautions militaires (Id.). — Il faut donc nous en tenir à ces termes (Id.). — Je résolus de savoir à quoi m'en tenir (G. S.). — Il prit donc la ferme résolution de s'en tenir avec elle aux termes de la plus respectueuse amitié (G. S.). — Je m'en tiendrai donc à raconter ce que j'ai vu moi-même; ich will also dabei stehen bleiben, Ihnen das zu erzählen etc. — Le cocher a dépensé tout son argent à boire, il en tient. — Votre frère la regarde fixement, il en tient = il est amoureux d'elle. — Il a perdu son procès, il en tient: es geschieht ihm recht. — M. Robolski remarque à propos de ce verbe: Je me tiens aux décisions de l'Eglise (généralement parlant); je m'en tiens aux décisions de l'Eglise (dans un certain cas, dans une occasion particulière). —

En rester: La chose en resta là. — On a vu plus haut à quel point on en était resté avec le Pape (Th.). —

En arriver: Ils en étaient arrivés à une telle défiance qu'ils ne voulaient rien croire de ce que leur disait la légation française (Th.). — L'Angleterre en est arrivée à un état presque désespéré beaucoup plutôt que je ne l'aurais cru (Th.). — J'en arriverai un jour à haïr celui que j'ai tant aimé. —

En pouvoir: Je n'en puis plus. — Je n'en puis plus de fatigue, de soif. La locution: je n'en puis mais, ich kann nicht dafür est admise par l'Académie dans le style familier, toutefois elle a vieilli. —

S'en trouver: Je m'en suis jusqu'ici bien trouvé. —

En imposer: Ne le croyez pas, il en impose; cette phrase est équivalente à celle-ci: il vous abuse. — Il fallait que les patriciens se respectassent mutuellement pour en imposer au reste de la nation (Mont.); c'est-à-dire pour inspirer du respect. —

En agir: J'espère que tu en agiras sans cérémonie. N. Landais dit: en agir est un barbarisme. — **Dites:** il en use bien avec moi; non: il en agit etc. —

S'en remettre: Il s'en remit au jugement de la postérité. — Je m'en remets à votre décision. —

En vouloir: Je t'en ai un peu voulu de me désenchanter si durement de mon bonheur (G. S.). — Ne m'en veuillez pas. —

En coûter: Quoiqu'il dût à en coûter à son époux de la quitter, on sait bien qu'il était toujours prêt à mettre ses desseins au-dessus de ses affections (Th.). — Il lui en coûtera la tête; es wird ihm den Kopf kosten. — Il m'en coûte de quitter mon pays; es fällt mir sauer etc.

En prendre: Bien vous en prend (es ist Ihr Glück), d'avoir suivi ce conseil. — S'il ne change de conduite, il lui en prendra mal à la fin (so wird es ihm am Ende übel bekommen). — Si vous dissipez votre bien, vous n'avez qu'à vous en prendre à vous-même; so haben Sie sich's nur selbst zuzuschreiben.

S'en prendre: Les uns s'en prenaient à l'imprudence des manufacturiers, les autres à la Banque et presque tous au gouvernement. — Je m'en prends à lui. —

S'en rapporter: Je m'en rapporte à vos paroles. — Il ne faut pas s'en rapporter aux apparences. — A cet égard je m'en rapporte à l'empereur N. — Je m'en rapporte à ce que j'ai vu. —

En appeler: Il en appelle constamment à la guerre (Guizot). — Il avait enjoint à celui-ci d'en appeler même au général D., s'il avait besoin d'être secouru (Th.). —

En venir: Ils en vinrent aux mains, aux menaces, aux coups; es kam unter ihnen zum Handgemenge. — Nous en vîmes enfin à décider ce point de droit; wir kamen endlich zur Entscheidung dieses Rechtsfalles. — Il en vint jusqu'à le battre; er ging so weit, dass er ihn schlug. — Pour en venir là, il faut du temps; es gehört Zeit dazu, um es so weit zu bringen. — Je sais que j'en viendrai à être tranquille (G. S.). — Il en vint même à conseiller à S. de la regarder comme sa soeur (G. S.). — Il se présenta dans l'attitude d'un ennemi prêt à en venir aux mains (Th.). — N. pouvait en venir à l'égard de l'Eglise aux dernières extrémités (Th.). — Bientôt nous en vîmes aux gourmandes (Le Sage). — Où voulez-vous en venir? wo wollen Sie hinaus? — Il en est venu jusqu'à me menacer. —

S'en venir: Viens-t'en à moi. — Viens-t'en voir ta tante? (G. S.). —

En passer: J'en passerai par tout ce que vous voudrez. — Il fallait en passer par les conditions du vainqueur ou prendre les armes (Th.). — Je n'en passerai pas par là. —

En savoir long: Il en sait plus long que Votre Majesté = er ist schlauer. — **En dire long:** Il nous en a dit long. — Il en sait les longues et les brèves; er weiss darin vollkommen Bescheid. — Charles Nodier conjecture avec beaucoup de vraisemblance que la négation ne qu'on met dans une proposition subordonnée (il est plus pauvre que vous ne pensez) n'est qu'un italisme. La particule italienne ne est prise dans le même sens que la française en: più che ne pensatè. La négation prétendue serait donc, selon lui, un pléonasme grammatical. —

Pléonasme populaire.

Maintenant que nous nous sommes fait une idée légère de ce qu'on peut entendre par le pléonasme grammatical, il ne nous reste plus à parler que du pléonasme populaire.

Nous entendons par là la réunion ou l'accouplement de mots qui rentrant l'un dans l'autre ne signifient pas plus qu'un seul, faute qui dépend plus du défaut de goût que de la violation des règles de la syntaxe; comme quand on dit: une tempête orageuse, plus préférable, assez suffisant, cette composition est assez satisfaisante, donc par conséquent, jamais de la vie etc. Ces expressions vivent soit dans la bouche du peuple, soit même dans le langage écrit, mais ils n'en sont pas moins blâmables et fastidieux. Pour d'autres le sens est moins évidemment le même; pourtant on sent que c'est un pléonasme, comme dans: il fut forcé malgré lui de faire qu. ch.; — ils se sont entretenus l'un l'autre.

Les Français d'aujourd'hui rejettent et pour cause beaucoup de termes fournis par les habitudes populaires ou empruntés aux langues antiques, lesquels n'avaient rien de fautif pour les contemporains de Ronsard. Loin de les proscrire, les vieux auteurs conseillent au poète d'ennoblir la langue par l'infusion de ces néologismes et tombent souvent à ce sujet dans de vrais solécismes. Ils ont parlé de vins liquides (*humida vina*: Virg.), de givre blanc (*prata canis albicans pruinis*: Hor.) etc. Aujourd'hui qu'on s'applique à n'employer que les mots indispensables et à exclure les termes superflus, ces expressions ne sont plus admises. Combien abonde en paroles inutiles pour nous la langue grecque! *πάλιν αὖθις* (le peuple fr. dit: derechef pour la seconde fois, ou derechef en réitérant), *ἔφη λέγων, λέγει φάσ, μεγέθει μέγας, πλήθει πολλοί, ἀνομασμένος κέκληται, μακρὸν μῆκος, δίκη δικαία, ὁ κατθανῶν νέκος* etc. Ces expressions sont autant de pléonasmes. Il en est de même des locutions latines: *anxius angor, nitidus nitor, sonitus sonans, Venus venusta, cavæ cavernæ, vis violenta, exitialis exitus, pulcra pulcritudo* (Voy. Lobeck paralip. p. 535). Cette redondance de mots qu'on hésite à admettre même en latin, est en français tout à fait intolérable. Néanmoins on trouvera des pléonasmes de ces sortes dans la liste qui va suivre; c'est surtout dans le langage usuel et commun qu'on réunit ces mots qui font un double emploi. — C'est un pléonasme populaire que de dire: ainsi par conséquent, donc par conséquent, ainsi donc, pour quant à moi, puis ensuite, car en effet, or donc etc. Le bon usage ne saurait admettre cet accouplement de rapports, il faut prendre tout simplement l'une de ces expressions, mais non les deux à la fois. Nous en expliquerons quelques-unes avec détail. La particule *or* venue de l'italien *ora* s'emploie dans le sens de maintenant, à cette heure, de plus et sert à séparer deux propositions dans les arguments; donc s'emploie pour conclure dans le sens de par conséquent. Le sage est heureux: *or* Socrate est sage, donc Socrate est heureux. Ce syllogisme est tout à

fait irréprochable, mais c'est parler d'une manière très-mauvaise et manquer aux règles fondamentales du raisonnement que de dire: Le sage est heureux et Socrate est sage, or donc Socrate est heureux. — Toutefois, commençant un discours, or donc rentre dans l'analogie de plusieurs autres locutions qui sont parfaitement françaises, telles que: or sus, or ça qui s'emploient pour exhorter: Or sus commençons notre ouvrage. — Or donc, pour rattraper le fil de mon discours (Regn. Démocr.). — Or donc, réfléchissons, sondons la destinée de ce que nos efforts vont bientôt avoir fait (Chant de la Cloche trad. par Brochier). — Ainsi donc, figurant ensemble, ne se peut dire que dans le sens de: also denn, also nun: Ainsi vous voulez donc dans vos témérités Tenter ma patience et laisser mes bontés (Volt.). — Si j'avais donc dix ans, n'est pas français quoiqu'il soit employé dans le langage populaire. Il faut dire: que n'ai-je déjà dix ans. Autant pour lui comme pour moi est un pléonasme tout aussi inexcusable. — Autant indiquant l'égalité, il n'est pas nécessaire de l'indiquer de nouveau par comme. Dites: autant pour lui que pour moi. (Qu'il fasse autant pour moi comme je fais pour lui Corn.). — Aussi comme a vieilli de même (Tant qu'a duré la guerre, on m'a vu constamment Aussi bon citoyen comme parfait amant Corn.). — Aussi ne peut trouver place dans la phrase suivante: Comme il est inconstant dans ces projets, aussi voit-on qu'il réussit rarement. — Comme aussi se dit en style de chancellerie; dites: ainsi que. Il y a une multitude d'autres fautes faites par nos élèves à l'occasion de mots semblables. C'est la mauvaise habitude qu'ils ont prise de traduire littéralement de l'allemand en français qui leur fait commettre ces fautes. —

La conjonction comme s'emploie à tout instant dans la bouche des Français pour suggérer ces comparaisons vives et rapides qui sont particulières au style de conversation française. Mais ces comparaisons dégénèrent en phrases banales qui ne peuvent se concevoir toutes les fois qu'elles ne servent point à caractériser sensiblement la similitude de leurs objets. On dit dans le peuple: joli comme un cœur, heureux comme tout, pauvre comme tout, sourd comme un pot, méchant comme la gale, alerte comme un diable etc. Toutes ces phrases sont à rejeter puisque la comparaison n'a pas un sens net; à peine peut-on les tolérer dans le style le plus familier. — Comme ça est aussi une des locutions dont les Français font usage dans le style familier, mais l'application déplacée de ces mots amène souvent de grossiers solécismes. Beaucoup de personnes les emploient pour se donner le temps de chercher ce qu'elles veulent dire: Il a dit, comme ça, que vous veniez.... Peut-on parler plus mal? — Il en est de même pour la locution: comme qui dirait qui veut dire: une espèce de. —

Voilà ici est un pléonasme détestable, indépendamment de la contradiction de voilà avec ici qui en change le sens.

La locution *voire même* quoique reçue et autorisée par l'Académie (ce remède est inutile, voire même pernicieux) est un pléonasme à supprimer, car *voire*, ancien adjectif qui se prenait quelquefois dans le sens de vraiment, a aussi le sens de même; on dit donc deux fois la même chose. —

Encore toujours est un pléonasme blâmable que nous lisons encore dans beaucoup de grammaires; un de ces termes suffit. — Qu'il nous soit permis de remarquer ici qu'il est dans le génie de la langue française de bannir ces accents toniques dont les Allemands font usage afin d'appeler particulièrement l'attention de l'auditeur sur un membre de la phrase et le qualifier de préférence. C'est dans cette vue que nous employons les particules *doch*, *noch*, *auch*, *sondern*, *vielmehr* etc., particules dont nous remarquerons souvent l'absence dans des phrases françaises. M. Schmidt au sentiment duquel nous sommes conformé en cela, nous en fournit les exemples les plus intéressants (Programme de Dantzick 1853). Il arrive quelquefois qu'on ne peut rien répondre et qu'on n'est pas persuadé (Volt.). Nous n'énoncerons la proposition secondaire qu'en y suppléant la particule „*doch*“. — Ce n'était pas les soumissions à l'Eglise ni au pape qu'on voulait avoir d'elle, l'aveu que ses juges avaient bien jugé (Barante). En allemand la phrase qui commence par „l'aveu“ devrait être précédée des mots „*sondern vielmehr*“. — Le crime est horrible, le châtiement doit l'être (Marmont). Le mot „*auch*“ est sousentendu. — Le Temple d'alors ne ressemblait aucunement à celui que nous voyons (Mém. de Stéph. Louise). Nous y ajouterons „*jetzt*“. — Ces femmes, disait-il, ces femmes, je les vois; les unes se roulaient à la terre etc. (Diderot). Nous rendrions cette phrase-là par: „*ich sehe sie noch vor mir*“. —

C'est pourquoi la phrase suivante est fautive: Quoiqu'il soit habile, il a pourtant fait une grande faute (Laveaux). Retranchez la particule *pourtant* ou dites bien: Il est habile, *pourtant* il a fait etc.

Quelques substantifs font un pléonasme affreux avec des adjectifs ou des substantifs qui ont au fond le même sens: combat polémique, cadavre inanimé, brillant éclat, bûche de bois, écriture de main, écriture à la main, gigot de mouton, hémorragie de sang etc. Rien n'est plus contraire à la langue française que ces pléonasmes oiseux qui ne font qu'alourdir inutilement le style. Une heure de temps est sans doute un pléonasme qu'il faut proscrire, mais j'y suis resté trois heures d'horloge n'a rien de déplaisant quand on veut dire qu'on est resté trois heures réellement.

Il est un autre genre de pléonasmes populaires où certaines combinaisons de mots ne peuvent marcher ensemble dans une phrase. Tantôt ce sont des adverbes qu'on a ajouté à tort à un verbe, tantôt on emploie un substantif réuni avec un verbe d'un sens équivalent.

On ne saurait dire: reculer en arrière, descendre en bas, monter en haut. Il faut absolument retrancher les adverbes qui ne peuvent rien ajouter à la signification des verbes.

Toutefois, les phrases: On monta plus haut où tout était préparé pour le bal (Mad. de Sév.); descendez tout en bas; leur âme monte aussi haut* que peut aller la puissance de la parole, sont parfaitement françaises, puisqu'on y détermine jusqu'à quel point il faut descendre ou monter. — Cela peut être possible: pléonasme désagréable. Dites plus brièvement: cela est possible, ou cela peut être, car possible signifie déjà ce qui peut être. Par la même raison n'employez pas l'adverbe peut-être avec le verbe pouvoir. Voy. Castres p. 144 qui admet cette combinaison pour le futur et le conditionnel du verbe pouvoir, en prouvant qu'on peut s'en servir très-correctement; mais cela n'empêche pas que l'expression ne soit désagréable. On l'évite avec raison; dites donc: Peut-être regagnera-t-il le cœur de son épouse; mais non: peut-être pourra-t-il regagner etc. — Je pourrai peut-être t'aimer à mon tour (Prévoſt). Je ſaurai, moi, ce qu'il ne peut peut-être pas vous dire à vous (Uchard). Ces exemples ne tirent point à conséquence. — La phrase: il m'est impossible de pouvoir vous ſatisfaire ne ſerait pas plus correcte. — Il en eſt de même de la locution: prévoir d'avance, parceque le verbe prévoir comprend déjà le ſens de d'avance qu'il eſt ridicule de répéter après lui. Ne dites pas: On nous a comblés de mille éloges; ce livre eſt rempli de beaucoup d'érudition. Comblés et mille, rempli et beaucoup ne peuvent ſ'associer; il faut tourner la phrase. — Il eſt obéré de dettes renferme le même pléonasme. Obéré, tiré du latin (obæratuſ) ſignifie déjà endetté qu'on n'a pas beſoin de doubler avec dettes. Dites plutôt: chargé de dettes, perdu de dettes. Le verbe voir ne ſe redouble pas; il faut donc proſcrire en pléonasme vicieux ce terme uſité par les petits marchands: voyez voir de beaux gâteaux. —

Nous liſons dans une hiſtoire de la litt. fr.: Madame de Warens l'engagea à imiter ſon exemple. Il y a auſſi dans cette phrase un ſens ſuſceptible d'être désigné par pléonasme. Il ſerait plus correct de dire: ſuivre l'exemple ou ſe conformer à l'exemple. Le maître à écrire donne à ſes élèves une exemple à imiter; mais dans le ſens moral: il faut ſuivre l'exemple des honnêtes gens. Vous aimez d'amour la même perſonne (Scribe); cela eſt faux de toute fauſſeté; écrire d'une écriture particulière (Volt.) ſont du nombre de ceſ pléonasmeſ. —

Un petit peu: pléonasme que l'on peut admettre dans la conſervation comme reſentant mieux la petiſſeſe de la quantité. C'eſt prendre la chèvre un peu bien vite auſſi (Mol.). Dépêchons vite, Monsieur (Mol.). Ceſ pléonasmeſ peuvent être admiſ dans le ſtyle familier comme exprimant mieux la précipitation que l'on recommande.

On peut dire: Vous êtes bien bon, pour exprimer mieux l'étendue de la bonté, mais: Que vous êtes bien bon de penſer à moi, ſerait un pléonasme déplacé. Bien le bon ſoir peut être admiſ dans le langage familier. —

Préférons plutôt la mort à l'infamie: pléonasme à éviter.

Quel quantième du mois avons-nous? pléonasme assez commun chez les écrivains négligés qu'on s'étonne de voir recommandé dans l'Académie et même dans l'Antibarbarus de Barbieux. Il faut changer d'expression pour éviter ce double emploi d'un adjectif interrogatif: A quantième jour du mois sommes-nous? ou Quantième jour est-il aujourd'hui? —

Il arrive souvent qu'on redouble dans le style familier les pronoms par l'article défini ou indéfini ou enfin par le pronom démonstratif ce; ce sont des pléonasmes auxquels on fera bien de prendre garde. Ne dites donc pas: Comme un chacun sait. — Une personne comme vous doit vouloir emporter l'estime d'un chacun (G. Sand). — Le pronom quelque est précédé de l'article dans: Un autre journal avait publié les quelques lignes qui avaient failli rendre fou ce malheureux jeune homme; du pronom ce dans: Ces quelques torches (V. Hug.). — Ce quelqu'un là est bien aimable (Dumas M. Chr.). — Un quelqu'un: pléonasme que l'usage a définitivement condamné. — Un certain quidam: vieux terme de palais et d'officialité; il s'emploie quelquefois par raillerie. — C'est une autre chose (Mol.). Dites: c'est autre chose, ou c'est une autre affaire. — Un mien frère se dit par plaisanterie pour: un de mes frères. — Cette notre cause ne se dit plus. Que la nôtre, fondée sur la juive est fausse et que cette nôtre étant la meilleure (Volt.). — Ah tiens.... la celle de ce matin (Théâtre. fr.) —

Nous terminons ici la liste des pléonasmes populaires. Bien qu'ils ne dépendent pas de la violation d'une règle absolue, ils ne sont pas moins fautifs, la plupart du temps, en égard à l'ensemble de la phrase. — Je ne prétends pas dire que les observations faites à ce sujet soient complètes, loin de là: on peut assurer qu'il est impossible de faire un recueil de pléonasmes qui mérite ce titre, dans une langue parlée: les constructions pléonastiques faites ou à faire y peuvent être véritablement infinies en nombre. Aussi je réclame l'indulgence de mes lecteurs pour ce travail: il n'est que le fruit des rares moments de loisir que des travaux scolaires consécutifs laissent à un maître. Ce qui est du domaine public, j'en ai fait usage. Sans les ouvrages de Barbieux, de Jullien et de Castres j'aurais eu bien de la peine à trouver la route où je suis entré; néanmoins je n'en ai pas moins essayé de penser et de juger par moi-même. —

II.

Schul-Nachrichten.

1. Zur Schul-Chronik.

Das Schuljahr begann in den hiesigen Schulen am 8. April 1858, es gehörte zu denen, wo uns Noth und Hülfe nicht gefehlt hat, wofür wir Gott danken. Der Subr. Dr. Schroeter,